Représentation politique des Français à l'étranger

Publication : mercredi 6 août 2014 08:51

BQ, 14 mars 2013

Représentation politique des Français à l'étranger : Au cours de son examen des deux projets de loi relatif à la représentation politique des Français établis hors de France, la commission des Lois du Sénat, que préside M. Jean-Pierre SUEUR (Soc, Loiret) a modifié le mode de scrutin des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) en prévoyant leur élection au scrutin direct à la représentation proportionnelle, concomitamment à celle des conseillers consulaires, un conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger devant être conseiller consulaire pour être élu. Rappelons que ces textes seront examinés en séance publique au Sénat le 18 mars (cf. "BQ" des 20 et 28 février).

Phoca PDF